

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

juin 2009

globule rouge

INFO

SOLIDAIRE ET PUBLIQUE une santé de qualité POUR TOUTES ET TOUS

Les résultats de l'élection européenne sont maintenant connus. Plusieurs camarades de nos secteurs étaient sur les listes du *Front de Gauche*. Avec 5 élus, ces listes et cette démarche ont ouvert un réel espoir à gauche.

Nous allons en avoir besoin pour poursuivre plus que jamais les mobilisations contre la mise en œuvre de la loi "Hôpital, patients, santé et territoires". Le débat au Sénat a été rude pour la ministre. Le groupe CRC-SPG a mené un travail considérable. La participation importante et diversifiée à la conférence de presse a montré combien notre groupe était en lien avec le mouvement social.

La commission mixte paritaire entre les deux chambres du Parlement se réunit à partir du 16 juin. Il faut lui faire entendre raison et retirer ce projet de loi.

De toutes manières, les communistes sont déterminés à tout faire pour empêcher la mise en œuvre sous quelque forme que ce soit de cette loi destructrice de la santé !!! Elles et ils le feront dans les rassemblements les plus larges pour toujours plus d'efficacité.

Notre commission se réunira le 20 juin dans l'après-midi. Nous avons besoin de travailler sur la question centrale du financement de la protection sociale. Les débats à l'automne autour du projet de loi de financement de la Sécurité sociale sera

l'occasion pour le gouvernement de revenir à la charge dans sa volonté de déstructuration et de privatisation de la santé et de la protection sociale.

Le déficit actuellement annoncé de la Sécurité sociale montre combien il faut d'urgence faire du nouveau. Leur crise économique peut

avoir de graves conséquences pour la protection sociale de l'ensemble de la population. Nos analyses et propositions alternatives sont indispensables dans la période. Ce sera l'objet de cette réunion de la commission.

Notez cette date et veillez à une large participation !!!

Simone Fayaud, Jean-Luc Gibelin
animateurs de la commission
Santé/protection sociale



la
prochaine
réunion de
la commission
nationale
Santé/protection sociale

aura lieu
samedi 20 juin
de 13 h à 18 h
au CN du PCF

en présence de

Rosemay Rousseau

syndicaliste à l'APHP
candidat du Front de Gauche en Île-de-France

confirmez rapidement votre participation !!!

rencontre AVEC LE GROUPE COMMUNISTE DU CONSEIL RÉGIONAL BRETAGNE

Désertification médicale, restructurations d'hôpitaux publics, population vieillissante, espérance de vie inférieure à la moyenne, la Bretagne connaît de grandes difficultés au niveau de la problématique Santé.

Récemment, le Conseil régional de Bretagne a choisi de s'investir sur deux axes de travail concernant sa politique de Santé : réflexion pour lutter contre la désertification médicale et étude sur l'offre de soins sur le territoire. Face aux enjeux, les conseillers régionaux communistes ont souhaité prendre à bras le corps cette question pour peser sur les choix et les décisions. Aussi les élus ont-ils organisé une rencontre avec la commission Santé/protection sociale du PCF le 15 mai 2009. Jean-Luc Gibelin l'a représenté ; ont été associées diverses personnes engagées sur ces thématiques en Bretagne, tel le vice-président régional de la *Coordination nationale de défense des hôpitaux de proximité*.

La matinée a été consacrée à la présentation de la loi *Hôpital, patients, santé et territoires*. Il s'agissait pour les élus communistes de repérer les conséquences de ce projet de loi en matière de santé et la place offerte aux élus dans les différentes instances. Si l'ensemble des collectivités s'engagent sur cette problématique,

ceci est totalement nié par le projet de loi, qui écarte les élus des instances de décisions, que ce soit au niveau de l'ARS ou des hôpitaux. La place du handicap et plus globalement du médico-social au sein des futures ARS a été largement débattue comme la création des communautés hospitalières de territoire qui vont restructurer de façon brutale.

L'après midi, les élus ont souhaité aborder plus globalement la question de l'offre de santé sur le territoire breton. Au fil des débats, un point a été souvent mis en exergue : l'impératif de partir des besoins de santé et non de l'offre de soins pour lutter contre la désertification médicale. Aussi, plusieurs propositions d'actions ont été évoquées pour travailler sur l'étude des besoins de santé. Autre point mis en avant, la nécessité d'un contrôle démocratique dans la construction d'un plan d'actions, de sa mise en œuvre pour lutter contre la désertification médicale (au sein des conseils de territoire des pays, par exemple).

La mise en place des maisons de santé, la formation des soignants, le maillage des hôpitaux sur le territoire ont été autant de sujets débattus au sein d'une rencontre réussie, forte de propositions d'actions qui en appelle bien d'autres...



**Loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires:
Une réforme contre l'intérêt des patients ?**

A l'issue de son examen par le Sénat,

Nicole Borvo Cohen-Seat, Présidente du Groupe CRC-SPG - Sénatrice de Paris
François Autain, Sénateur de Loire - Atlantique

et les sénatrices et sénateurs membres de la **Commission des Affaires Sociales**

vous invitent à

**Faire le bilan
des débats et de la loi HPST**

Mercredi 10 Juin 2009
à 14 heures

Salle Monnerville, Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Merci de vous munir de la présente invitation et d'une pièce d'identité
RSVP - Christophe RONDEL : 01 42 34 35 67 - c.rondel@crc.senat.fr



communiqué de la commission Santé

LOI HÔPITAL, PATIENTS SANTÉ ET TERRITOIRES

la commission mixte paritaire doit renvoyer le texte !!!

Le parcours parlementaire du projet de loi HPST se poursuit le 16 avec la commission mixte paritaire.

L'opposition au texte continue à être large, déterminée et combative. Ce projet doit être retiré. Le débat au Sénat a duré le double du temps prévu, la majorité sénatoriale a même mis plusieurs fois la ministre en minorité. Le vote final a été acquis avec une très faible majorité.

Il ne saurait être acceptable que ces longues heures de débat soient niées par un groupe de 14 parlementaires, sans débat public. Le Parlement doit être l'écho de la vie. Il doit respecter le mouvement social.

Le Parti communiste français, fidèle à ses engagements et en cohérence avec l'attitude combative de ses parlementaires, demande le retrait de ce projet de loi largement contesté par les professionnels et les usagers.

La mobilisation va se poursuivre pour s'opposer à toutes formes de la mise en œuvre de cette loi destructrice et déstructurante, les communistes y prendront toute leur place.

le 15 juin 2009

**une centaine de personnes a répondu à cette invitation
des syndicalistes
des professionnels de santé
des associations d'usagers
ont salué le travail réalisé par le groupe**

rendez-vous est pris avant le débat du PLFSS à l'automne

ÇA BOUGE dans le val de Marne

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE

Leur département étant le deuxième de France en matière d'offre de santé, les communistes du 94 ont toujours été sensibilisés par les questions de santé et organisés dans le cadre d'une commission de travail.

Ils jouent un rôle actif, animant plusieurs collectifs de celui de la défense de la CPAM, en passant par la bataille contre les franchises et la défense de l'Hôpital, au travers de comités de lutte comme celui de Jean Rostand. Nous sommes, avec les élus, aux côtés des travailleurs en lutte, comme récemment à Kremlin Bicêtre.

C'est aussi l'engagement des élus communistes sur les questions de santé au travers de leurs réalisations comme les centres de santé municipaux, le soutien à des structures comme l'IGR ou aux actions de santé publique.

Dans le cadre de la bataille contre la loi HPST, une *Coordination santé val-de-marnaise* a été impulsée, rassemblant ceux qui se retrouvent dans les 3 collectifs nationaux. Pour animer ce travail, faire partir régulièrement des communiqués de presse, lancer

des débats ou mobiliser dans les différentes actions, notre commission a été renouvelée lors du dernier congrès. Cette commission a décidé de poursuivre et d'amplifier ce travail de mobilisation de proximité autour de nos hôpitaux, non seulement pour les défendre, mais aussi pour élaborer des propositions de relance dans les territoires concernés.

Nous avons travaillé un découpage de la commission autour des principaux pôles hospitaliers, améliorant l'efficacité du travail entre les sections, avec un animateur pour chacun de ces territoires. Il a été retenu le principe d'une après-midi de formation sur le thème de la loi « HPST » et la santé.

Nous souhaitons proposer à l'ADECR une collaboration pour organiser en commun, dans le cadre du CIDEFE, une demi-journée de travail sur l'Hôpital en direction de l'ensemble des élus concernés. L'objectif serait de faire le point de la situation et d'élaborer des stratégies de défense en lien avec la médecine ambulatoire (dont les centres de santé) dans un plan d'action à l'échelle départementale.

parole d'élue

la solidarité pour s'opposer au libéralisme



par **Brigitte Gonthier-Maurin**
sénatrice des Hauts-de-Seine

Les femmes et les hommes de notre pays paient un lourd tribut aux politiques libérales mises en œuvre en France et en Europe. Ces politiques ont un but : lever tout obstacle à la réalisation de profits pour servir de juteuses rentes à des actionnaires privés.

La loi Bachelot se place dans ce cadre. Sous couvert de pseudo avancées dans l'organisation des soins, elle planifie une nouvelle restriction dans l'accès aux soins et constitue une étape supplémentaire vers l'Hôpital-entreprise. En prévoyant la privatisation totale du service public hospitalier, c'est l'accès aux soins de tous et notamment des plus défavorisés qui est dénié.

À l'invitation de syndicalistes, je me suis rendue à l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne. La visite de plusieurs services et la rencontre avec les équipes soignantes m'ont permis de vérifier les dégâts déjà opérés par les politiques libérales. Réduction des dépenses publiques, introduction de la tarification à l'acte sont synonymes de réductions d'effectifs, de mobilité imposée pour les personnels et de restrictions en tout genre.

Les effectifs de l'hôpital sont ainsi passés de 1 488 agents en 2008 à 1 403 en 2009. Tous les corps de métiers sont touchés. Il manque une cinquantaine d'infirmières-iers. Un projet de regroupement des services de réanimation médicale et chirurgicale fait craindre de nouvelles restrictions de capacité d'accueil et de qualité de soins. De nouvelles activités de pointe pourraient être délocalisées dans un avenir proche pour participer à la politique de regroupement du gouvernement. Ce qui pourrait à terme signer la mort de cet hôpital de proximité.

L'inquiétude des personnels est donc grande et légitime.

Parce que je fais le choix de la solidarité et de l'égalité d'accès au droit à la santé pour toutes et tous, je suis à leurs côtés et j'appelle à poursuivre la mobilisation pour le retrait de la loi HPST.

C'est ainsi, qu'en lien avec les personnels, j'ai interpellé la ministre, par question orale au Sénat, pour la préservation intégrale de l'offre de soins assurée par cet hôpital de l'Assistance publique et pour que lui soient octroyés les moyens pérennes de son fonctionnement.

LA FIÈVRE MONTE à Bourgouin

LE RASSEMBLEMENT CONTRE LA DÉCISION MINISTÉRIELLE

Devant la nécessité d'un 2ème scanner sur le territoire du Nord-Isère afin de répondre aux besoins de la population en constante évolution, l'Agence régionale d'hospitalisation, en novembre dernier, à l'issue d'un vote unanime de sa commission exécutive, avait choisi de l'attribuer à l'hôpital public. Cela permettait à celui-ci de développer ses activités, de consolider un pôle d'imagerie existant, intégrant public et privé, maintenait les professionnels qualifiés en poste à l'hôpital, permettait à la population d'avoir une garantie de soin pour tous.

Ce choix vient d'être remis en cause. Sur intervention expresse du cabinet du président de la République, le ministère attribue le scanner à la clinique privée !

Cette décision, dans la logique de la loi HPST, véritable déclaration de guerre contre notre système de santé publique, compromet à court terme, avec la pénurie de personnel (radiologues et manipulateurs radio), l'imagerie médicale publique dans le nord Isère.

Le comité de défense de l'hôpital, la CGT, l'AMUF, les communistes... mobilisent pour annuler cette décision : conférences de presse, tract à la population très sensibilisée au devenir de l'hôpital.

Un débat sur ce sujet avait réuni 600 personnes à l'automne.

les cocos dans les collectifs locaux

LA COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE DÉFENSE DES MATERNITÉS ET HOPITAUX DE PROXIMITÉ une source inépuisable de démocratie

Notre camarade Paul Cesbron a participé à l'organisation et l'accueil de la dernière AG de la *Coordination*. Il nous livre ses réflexions.

Fondée voilà plus de 5 ans, sur la volonté d'unifier les luttes populaires défendant les petites unités hospitalières menacées de fermeture, la *Coordination nationale* n'a cessé de se développer. Ce sont aujourd'hui plus de 200 comités. Les raisons en sont simples. Il s'agit d'une part de la volonté de l'État de réduire jusqu'à faire disparaître non plus seulement les hôpitaux généraux de petites villes, mais plus largement l'offre publique de soins et d'autre part de la forte opposition citoyenne à cette transformation de la santé.

Or, cette forme nouvelle de la vie associative ne se substitue pas aux fonctions des partis politiques ni des syndicats de professionnels. Les Comités de défense et de promotion des hôpitaux publics ont un objectif simple et ambitieux : mobiliser la population autour d'une

conception moderne des hôpitaux publics et, au-delà, de la santé, faire de la proximité des soins un modèle novateur, facteur de progrès sanitaires et sociaux. Pour assurer le succès de cette bataille, ces Comités se donnent comme moyen un outil

inusable et d'une irremplaçable capacité mobilisatrice : la lutte démocratique. À ce titre, la lutte des Comités de défense des hôpitaux porte les capacités d'unification indispensables à toute transformation sociale. Leur garantie de succès : c'est leur capacité à unir, par ce rapport contradictoire, d'une fécondité sans cesse renouvelée, qu'est la vie démocratique. Unir des militants ou sympathisants membres de partis ou de syndicats différents autour d'un objectif commun constitue un enrichissement pour tous, à l'opposé des accords consensuels de façade, sources de frustrations et finalement d'échecs.

Parmi eux, de nombreux militants communistes participent avec des militants socialistes, écologistes, radicaux, du NPA, de Lutte Ouvrière, d'ATTAC ...



et beaucoup de citoyens syndicalistes ou non, élus ou associatifs, souvent engagés pour la première fois dans un combat social. Riches des traditions de lutte pour la dignité, la justice et la fraternité, ils apprennent avec tous à écouter les différences, à résoudre les contradictions apparaissant au cours des luttes, à faire de chaque point d'accord un tremplin pour unir et franchir les obstacles. Forts d'analyses et de propositions qu'ils ont eux-mêmes élaborées, ils ne les dissimulent pas et savent qu'elles doivent être confrontées à d'autres perceptions et plus encore aux réalités dans toute leur complexité.

Ils apprennent ainsi une pratique renouvelée de la démocratie dont ils découvrent les richesses.